



Conseil économique et social

Distr. générale
20 février 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017–26 juillet 2018

Point 11 de l'ordre du jour

**Application et suivi des textes issus des grandes conférences
et réunions au sommet organisées par les Nations Unies**

Comité permanent de la nutrition

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2018/207 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à ce dernier le rapport du Comité permanent de la nutrition.



Rapport du Comité permanent de la nutrition*

[Original : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe]

I. Contexte

1. En avril 1977, le Conseil économique et social (ECOSOC) a créé le Sous-Comité de la nutrition, renommé par la suite Comité permanent de la nutrition (UNSCN). Le mandat initial du Conseil économique et social (1977) reste d'actualité : mettre l'accent sur la cohérence de la politique et l'action de sensibilisation au service de la nutrition à l'échelle mondiale. Les principaux domaines de responsabilité sont les suivants : i) suivre en permanence la direction, l'ampleur, la cohérence et l'efficacité de la réponse du système des Nations Unies aux problèmes de la nutrition ; ii) être un point de convergence pour l'harmonisation des politiques et activités du système des Nations Unies ; iii) faire preuve d'initiative concernant la définition et l'harmonisation de concepts, politiques, stratégies et programmes au sein du système des Nations Unies ; et iv) évaluer les expériences et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs afin d'être mieux à même de formuler des directives pour une action interdépendante entre les institutions des Nations Unies et au niveau des pays.

II. Évolution et résultats obtenus depuis 2010

2. Parmi les grandes réalisations de l'UNSCN des 10 dernières années, on peut citer : i) la production du rapport mondial sur la situation alimentaire qui est devenu le rapport sur la nutrition mondiale ; ii) l'appui au développement du mouvement SUN et à ses premières interventions ; iii) l'élaboration de notes d'orientation sur des questions thématiques essentielles, notamment une note sur les indicateurs ODD, qui a eu un grand retentissement ; iv) l'appui à la mise en œuvre de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) ; et v) la coordination de nombreuses activités visant à promouvoir la recherche dans le domaine de la nutrition et à apporter des améliorations en la matière. À la demande des communautés pour lesquelles il agit, le Comité permanent de la nutrition a également mis en place des communautés de pratique au mandat limité dans le temps en vue de faire progresser l'étude des principaux sujets en matière de nutrition et les discussions autour de ceux-ci.

3. En 2016, le secrétariat du Comité permanent de la nutrition est passé de l'OMS (Genève) à la FAO (Rome) et M. Michel Mordasini, Vice-Président du FIDA, a été élu Président. Cette année a également été marquée par le renouvellement du Comité qui, pour la première fois, est devenu un comité uniquement constitué de membres de l'ONU, et par l'adoption d'un nouveau Plan stratégique 2016-2020, coïncidant avec les cinq premières années de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), ci-après dénommée la Décennie pour la nutrition. En 2017, l'UNSCN a commandé le document [Gouvernance mondiale au service de la nutrition](#) pour mieux comprendre le paysage nutritionnel qui a considérablement évolué et son rôle au sein de ce paysage. Le document de l'UNSCN intitulé [D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition et ne laisser personne de côté](#) est allé plus loin en établissant des liens entre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les objectifs mondiaux en matière de nutrition définis par l'Assemblée mondiale de la Santé, la

* La version originale du présent rapport n'a pas été revue par les services d'édition.

suite donnée à la CIN2, ainsi que les mesures prises en matière de nutrition et les acteurs concernés qui travaillent ensemble sur la nutrition dans le cadre de la Décennie pour la nutrition.

4. L'augmentation constante du nombre de membres (actuellement 13 membres officiels et 2 observateurs)¹ montre bien le caractère pluridisciplinaire de la nutrition et le nombre croissant d'organismes des Nations Unies qui prennent en compte la nutrition dans leurs politiques et leur programmation. L'UNSCN s'appuie sur le mandat et les points forts de ses membres et travaille selon un principe de subsidiarité afin de garantir un maximum d'effets tout en évitant les doubles emplois. Le comité directeur de l'UNSCN est composé de représentants de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM, de l'UNICEF, de son propre secrétariat et d'un président.

5. Le Comité permanent de la nutrition conduit ses travaux conformément à ses quatre objectifs stratégiques qui sont énoncés dans son Plan stratégique 2016-2020 :

a) Objectif stratégique 1 – Porter à son maximum la cohérence de la politique ainsi que l'action de sensibilisation menées par le système des Nations Unies en matière de nutrition.

b) Objectif stratégique 2 – Favoriser la cohérence dans l'exécution des programmes et faire rendre des comptes à ce sujet par le système des Nations Unies.

c) Objectif stratégique 3 – Étudier les nouvelles problématiques qui se font jour dans le domaine de la nutrition.

d) Objectif stratégique 4 – Promouvoir le partage des connaissances au sein du système des Nations Unies.

6. L'UNSCN applique une approche unifiée fondée sur le cadre des droits de l'homme, en particulier sur le droit à une alimentation suffisante et à une bonne nutrition, et il considère que l'égalité entre les sexes et la concrétisation des droits des femmes sont indispensables à la réalisation des objectifs en matière de nutrition. Les droits de l'homme doivent être respectés, défendus et mis en avant en toutes circonstances, y compris dans les situations de fragilité et d'urgence.

III. Paysage nutritionnel et gouvernance

7. Les années 2007 et 2008 ont marqué un tournant dans l'histoire de la nutrition : la crise des prix des denrées alimentaires a accru l'attention accordée à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le monde. Une équipe spéciale de haut niveau a été constituée temporairement sous la direction du Secrétaire général de l'ONU pour garantir une action adaptée et rapide au sein du système des Nations Unies pendant et après la crise. Le CSA a été réformé pour permettre à une palette d'acteurs plus

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Fonds international de développement agricole (FIDA), Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (DAES), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ONU-Femmes, Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Bioversity International en tant que membre associé. Le Secrétariat du CSA et le réseau des Nations Unies pour le Secrétariat du mouvement SUN et du partenariat REACH sont des observateurs.

diverse de s'investir et de participer de manière active. Le mouvement Renforcer la nutrition (SUN) a gagné du terrain grâce à un soutien considérable au sein et en dehors des Nations Unies.

8. Dans le domaine relativement dense qu'est la nutrition, l'UNSCN a conservé son avantage comparatif de seul comité interinstitutions qui :

- a) Revêt une portée universelle, qui ne se limite pas à des groupes particuliers ou à des catégories de pays ;
- b) Favorise une approche de la nutrition axée sur les droits de l'homme ;
- c) Met l'accent sur le système des Nations Unies ;
- d) Entreprenne une action sur toutes les formes de malnutrition ;
- e) Encourage une approche intersectorielle dans les analyses et les actions menées ;
- f) S'intéresse aux questions mondiales liées aux réalités et besoins au niveau local.

9. Le rapport intérimaire biennal portant sur la mise en œuvre de la Décennie pour la nutrition soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies par les organisateurs, l'OMS et la FAO, rend compte des travaux considérables des institutions membres du Comité permanent de la nutrition dans le domaine de la nutrition. Les informations présentées dans le présent rapport portent essentiellement sur le rôle fédérateur de l'UNSCN soutenu par son propre secrétariat.

IV. Plateforme de la Décennie pour la nutrition

10. L'Assemblée générale, dans sa résolution [70/259](#), a demandé au Comité permanent de la nutrition d'user de son rôle de coordination pour appuyer les activités relevant de la Décennie pour la nutrition. Dans le cadre du secrétariat informel de la Décennie pour la nutrition, l'UNSCN a fortement contribué aux progrès réalisés en 2017, en soutenant la FAO et l'OMS dans leur rôle fédérateur et de premier plan. Cette mission a été accomplie au moyen : i) de consultations en ligne en vue d'élaborer le programme de travail de la Décennie pour la nutrition et ii) de produits liés à la Décennie pour la nutrition, tels que le rapport intérimaire biennal portant sur la mise en œuvre de la Décennie pour la nutrition, présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies, et le guide de référence de la CIN2 qui contribue à fournir des conseils aux pays sur la manière de définir des engagements SMART, les soumettre et faire rapport à leur sujet en vue de faciliter le processus de prise d'engagement. L'UNSCN a obtenu des engagements concrets de ses membres qui tiennent compte de leurs caractéristiques et d'avantages comparatifs spécifiques, et a mis en avant ces derniers sur les [pages web consacrées à la Décennie pour la nutrition](#). En 2017, la publication *Nouvelles de l'UNSCN n° 42 – Pleins feux sur la Décennie pour la nutrition (UNSCN News 42– A Spotlight on the Nutrition Decade)* a été consacrée à mettre en avant des exemples d'activités concrètes réalisées dans le cadre de la Décennie pour la nutrition. Cette publication a été téléchargée plus de 46 000 fois, ce qui vient s'ajouter à la distribution d'un petit nombre de copies en version papier pendant les grandes manifestations.

11. Le caractère universel du problème de la malnutrition appelle une perspective globale pour trouver des solutions qui permettront d'aller de l'avant. Pour assurer la réussite de la Décennie pour la nutrition, il est nécessaire de tisser des liens entre les

acteurs traditionnels et non traditionnels de la nutrition, et entre les discussions qui se tiennent dans les différents secteurs.

V. Objectif stratégique 1 – Porter à son maximum la cohérence de la politique ainsi que l’action de sensibilisation menées par le système des Nations Unies en matière de nutrition

Les actions menées sur ce thème le sont à l’appui du domaine d’action de la Décennie pour la nutrition « Gouvernance et reddition de comptes renforcées dans le domaine de la nutrition »².

12. Les objectifs mondiaux en matière de nutrition adoptés par l’Assemblée mondiale de la Santé en 2012, les objectifs mondiaux relatifs aux maladies non transmissibles et les recommandations de la CIN2 de 2014 fournissent une orientation claire à l’action visant à lutter contre toutes les formes de malnutrition. Ceux-ci sont étroitement liés aux ODD et doivent être considérés comme transversaux et essentiels à la réalisation du Programme 2030. La Décennie pour la nutrition proclamée par l’Assemblée générale des Nations Unies en avril 2016 permet de diffuser plus largement ce message en appelant à 10 ans d’actions accélérées, coordonnées et mondiales en matière de nutrition en vue d’atteindre les objectifs mentionnés plus haut. Cette mesure a fait figurer la nutrition en tête des orientations politiques du système des Nations Unies.

13. Pour faire en sorte que la nutrition soit pleinement intégrée aux différents processus et plateformes intergouvernementaux, en 2017, l’UNSCN a mené des actions avec les organismes mentionnés ci-après, ainsi que des activités en matière de gouvernance dans le but de promouvoir la cohérence des politiques et les actions de sensibilisation au sein du système des Nations Unies.

a) Il a participé à l’Assemblée mondiale de la Santé et au Conseil de la FAO pour établir un lien entre agriculture et santé en vue de façonner un environnement alimentaire donnant de meilleurs résultats en matière de nutrition.

b) Il a fait partie du Groupe consultatif du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et a été membre de la plupart de ses équipes spéciales techniques, et particulièrement actif dans l’Équipe spéciale technique sur la nutrition. À ce titre, l’UNSCN a organisé conjointement avec d’autres organismes, une série de manifestations destinées à mettre en évidence les effets des systèmes alimentaires sur la nutrition, notamment des exemples de possibilités et de défis recueillis dans les pays. Ces manifestations ont également servi à associer d’autres activités menées par l’UNSCN, comme la publication de documents de travail et l’organisation de manifestations en dehors de celles qui se tiennent à Rome, avec la plateforme qu’offre le CSA.

c) Il s’est employé à mieux faire comprendre comment évoluent les questions liées à l’autonomisation économique des femmes dans le contexte de la sécurité

² Le programme de travail de la Décennie pour la nutrition porte sur six domaines transversaux liés entre eux qui découlent des recommandations du Cadre d’action, à savoir : i) systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains ; ii) systèmes de santé alignés qui fournissent une couverture universelle pour les interventions essentielles en matière de nutrition ; iii) protection sociale et éducation nutritionnelle ; iv) commerce et investissements en faveur d’une nutrition améliorée ; v) environnement sûr et favorable à la nutrition pour tous les âges ; et vi) gouvernance et reddition de comptes renforcées dans le domaine de la nutrition.

alimentaire et de la nutrition, et à s'assurer que les résultats soient pris en compte dans la préparation de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme.

d) Il a présenté un [document au Forum politique de haut niveau \(HLPF\)](#) sur le rôle fondamental de la nutrition comme facteur de développement et accélérateur essentiel de la réalisation de l'ensemble des ODD. Il a mis l'accent sur les domaines exigeant une attention urgente et sur les orientations dont le Forum politique de haut niveau a besoin pour faire avancer le programme, et il a formulé des recommandations sur les politiques pour accélérer les progrès accomplis en vue d'éradiquer la pauvreté en s'appuyant sur une approche fondée sur les droits de l'homme. En tant que membre du Groupe d'experts sur la nutrition mandaté pour l'examen de l'ODD 2, convoqué sous les auspices du Conseil économique et social (juillet 2017), l'UNSCN a œuvré pour s'assurer du rôle central de la nutrition dans la réalisation de l'ODD 2. En 2018, l'UNSCN continue de contribuer aux travaux du Forum politique de haut niveau, en relevant le profil de la nutrition dans les ODD.

e) En 2017, le rétablissement de mécanismes officiels de communication d'informations au Conseil économique et social sur une base annuelle a constitué une étape importante pour l'UNSCN, réaffirmant ainsi son engagement à la transparence envers les États Membres.

VI. Objectif stratégique 2 – Favoriser la cohérence dans l'exécution des programmes et faire rendre des comptes à ce sujet par le système des Nations Unies

Les actions menées sur ce thème le sont à l'appui du domaine d'action de la Décennie pour la nutrition « Systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains », « Environnement sûr et favorable à la nutrition pour tous les âges » et « Gouvernance et reddition de comptes renforcées dans le domaine de la nutrition ». D'autres domaines d'action sont couverts ou le seront dans les prochaines années.

14. Les politiques cohérentes doivent être suivies d'une exécution concordante sur le terrain pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de nutrition. Les pressions extérieures sont le plus grand facteur de tension pour les plus vulnérables, et cela doit être pris en compte au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques.

15. L'une des principales réalisations de 2017 a été la publication par l'UNSCN de la [note d'orientation sur l'intégration de la nutrition dans le PNUAD](#), qui doit permettre aux équipes de pays des Nations Unies d'être mieux préparées à prendre en compte la problématique de la nutrition dans leur planification et leur programmation, et à examiner les risques et les possibilités liés à la nutrition dans l'analyse commune de pays. La note présente le dernier état des données, des engagements, des principes directeurs mis en œuvre et de leur évolution à l'échelle internationale, et s'appuie sur les enseignements tirés des précédentes notes d'orientation et sur les expériences du mouvement SUN. Les travaux en cours consisteront à diffuser l'information le plus largement possible, ce qui exigera une attention supplémentaire en 2018 en raison des réformes de l'ONU. Le Comité permanent de la nutrition a également commencé à recenser les enseignements tirés des interventions en matière de nutrition au niveau des pays pour analyser la manière dont les orientations mondiales sont mises en œuvre au niveau national. Ces travaux se poursuivent en 2018.

16. L'UNSCN agit pour renforcer la dimension humanitaire des programmes relatifs à la nutrition en encourageant les membres à appliquer les principales recommandations formulées dans la [note d'orientation à l'intention des coordonnateurs de l'action humanitaire des Nations Unies – actions multisectorielles intégrées en faveur de la nutrition en vue d'atteindre les cibles des ODD nationales et internationales liées à la nutrition, en particulier dans les États fragiles et en proie à des conflits](#)³ (en anglais seulement) publiée à l'été 2017 et transmise au Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies. Pour donner suite au Pacte, le domaine humanitaire comprend maintenant une analyse des besoins et des priorités de la nutrition dans les plans d'intervention. En 2018, les travaux consisteront à diffuser l'information le plus largement possible, notamment au moyen d'une lettre commune du Coordonnateur des secours d'urgence et de l'Administrateur du PNUD aux coordonnateurs résidents afin de favoriser des résultats communs en matière de nutrition.

17. L'UNSCN s'emploie à traduire les orientations et stratégies retenues en engagements propres aux pays en matière d'action, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et plusieurs cadres stratégiques régionaux. Des principes communs clairs doivent orienter le processus d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies locales, qui peuvent ensuite être appliquées à des contextes particuliers dans le but d'élaborer des stratégies pragmatiques et spécifiques au lieu. Les travaux de l'UNSCN dans ce domaine sont menés en étroite collaboration avec le Secrétariat du réseau des Nations Unies pour le mouvement SUN, qui mobilise l'action de l'ONU dans les pays adhérant au mouvement SUN.

VII. Objectif stratégique 3 – Étudier les nouvelles problématiques qui se font jour dans le domaine de la nutrition

Les actions menées sur ce thème le sont à l'appui des objectifs stratégiques 1 et 2, ainsi que des domaines d'action de la Décennie pour la nutrition.

18. Pour pérenniser les résultats de la Décennie pour la nutrition, la communauté mondiale doit adopter une vision à long terme et s'adapter au paysage nutritionnel en constante évolution. L'UNSCN rassemble des idées nouvelles et émergentes provenant de plusieurs sources pour alimenter les débats contribuant à la convergence et à la cohérence des politiques sur le changement climatique et la nutrition, par exemple. Il réunit ses membres pour recueillir les dernières orientations et idées tirées de leurs travaux, ce qui les conduit à élaborer des déclarations communes qui guident les actions au niveau des pays, comme celle concernant la malnutrition aiguë sévère et modérée.

Changement climatique et durabilité

Les actions menées sur ce thème visent à soutenir le domaine d'action de la Décennie pour la nutrition « Systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains ».

19. Le système alimentaire mondial, autrement dit les types d'aliments produits et la manière dont ils sont transformés, négociés, revendus au détail et commercialisés, ne parvient pas à fournir une alimentation adéquate, saine, diversifiée et riche en

³ La note d'orientation à l'intention des coordonnateurs de l'action humanitaire des Nations Unies a été élaborée par l'UNSCN, l'OCHA, le Groupe de la nutrition et le mouvement SUN.

nutriments pour tous de manière durable. Pour améliorer la nutrition, il est indispensable de transformer les systèmes alimentaires afin qu'ils soient durables et favorisent des régimes alimentaires sains. Cela ne sera possible que lorsque la production de qualité sera en mesure de résoudre les problèmes de carences en micronutriments, visera à réduire la consommation de produits alimentaires fortement transformés et à teneur trop élevée en sucres, en sel et en matières grasses, et sera produite de manière à promouvoir la biodiversité et à respecter l'environnement. La CIN2 a appelé à « renforcer les systèmes alimentaires durables ». La Décennie pour la nutrition va plus loin en mettant au cœur de l'action mondiale son soutien en faveur de l'amélioration de la qualité des régimes alimentaires grâce à des systèmes alimentaires durables.

20. En 2017, le Comité permanent de la nutrition a réalisé les activités suivantes :

a) Il a publié le document [Des régimes alimentaires durables pour la santé des populations et de la planète](#), dont les résultats ont été présentés lors de la [réunion de gestion et de coordination du Conseil économique et social – conférence-débat sur le changement climatique et la nutrition](#) (avril), de la [quarantième session de la Conférence de la FAO](#) (juillet), de l'[atelier technique régimes alimentaires durables dans le contexte des systèmes alimentaires durables](#) (juillet), du [colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques](#) (septembre), du [21^e congrès international de nutrition de l'UISN](#) (octobre), de la [Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2017 à Bonn](#) (novembre) et de la manifestation [Faim zéro](#) tenue au Parlement italien (novembre).

b) Il a continué à participer activement au [Programme pour des systèmes alimentaires durables du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables](#) afin d'intégrer la nutrition et les maladies non transmissibles dans les propositions de projets à venir de ce programme, en établissant un lien entre la production durable et la consommation saine et durable.

c) Dans le cadre du CSA, l'UNSCN a organisé plusieurs manifestations destinées à mettre en avant le potentiel des systèmes alimentaires à œuvrer plus efficacement en faveur de la nutrition, et la nécessité de canaliser les investissements en conséquence.

d) Il a analysé les travaux publiés sur le potentiel nutritif des espèces négligées ou sous-utilisées et les obstacles rencontrés. Les résultats de cette recherche ont également contribué aux travaux du Groupe d'experts de haut niveau et du CSA sur la cohérence de la politique de gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

e) En s'appuyant sur ses déclarations, [le double fardeau de la malnutrition : un défi pour les villes dans le monde](#) (en anglais seulement) (2006) et [la sécurité nutritionnelle des populations urbaines](#) (en anglais seulement) (2012), l'UNSCN a poursuivi ses travaux en mettant l'accent sur les spécificités uniques des environnements urbains et périurbains et sur les nombreux défis auxquels ils sont confrontés pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les membres se sont efforcés de faire le lien entre les différentes discussions qui se sont tenues, entre autres, à l'occasion du [Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture](#) (janvier 2016), de l'événement spécial [sécurité alimentaire et nutrition dans un monde de plus en plus urbanisé](#) (juin), du [EAT Stockholm Food Forum 2017](#) (juin), de la [réunion du groupe d'experts sur les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD](#), axée plus particulièrement sur la mise en œuvre des ODD (juin) et de la [Journée mondiale](#)

de l'alimentation 2017, qui a porté sur le thème « Changeons l'avenir des migrations. Investissons dans la sécurité alimentaire et le développement rural ».

Maladies non transmissibles

Les actions menées sur ce thème visent à soutenir le domaine d'action de la Décennie pour la nutrition « Systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains » et « Systèmes de santé alignés qui fournissent une couverture universelle pour les interventions essentielles en matière de nutrition ».

21. Les régimes alimentaires mauvais pour la santé font partie des principaux facteurs de risque contribuant au fardeau mondial de la maladie et sont la cause d'environ un quart des décès⁴. Les maladies non transmissibles sont la principale cause de mortalité à l'échelle mondiale et sont responsables de 70 % des décès dans le monde, soit 40 millions de personnes⁵. Elles constituent un fardeau non négligeable dans tous les pays mais augmentent de manière disproportionnée dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dans lesquels presque la moitié des décès prématurés sont provoqués par ces maladies non transmissibles⁶. Il existe des liens étroits entre la nutrition et les autres facteurs de risque, notamment le manque d'activité physique et le type d'environnement alimentaire, qui jouent considérablement sur la tendance à la hausse de l'excès pondéral et de l'obésité. On peut entendre par environnement alimentaire l'espace dans lequel les consommateurs font leurs choix alimentaires. Cet environnement est fortement tributaire d'un large éventail d'acteurs et de facteurs (distribution, étiquetage, prix, transformation, etc.)

22. Pour enrayer ces tendances, l'UNCSN a rassemblé les travaux relatifs à la nutrition de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, puis a élaboré un plan de travail et des résultats quantifiables. En 2017, le groupe a élaboré un mandat axé sur l'amélioration de la cohérence des politiques. Dans un premier temps, il met l'accent sur l'obésité chez les enfants d'âge scolaire à l'appui du plan de mise en œuvre sur les moyens de mettre fin à l'obésité chez l'enfant⁷. Il entend également intégrer les considérations relatives à la nutrition dans d'autres domaines de l'Équipe spéciale interorganisations (environnement, activité physique). Le groupe de travail contribue à la mise en œuvre du plan d'action sur les maladies non transmissibles (2013-2020) et mène ses travaux conformément aux principes établis dans le plan de travail sur les maladies non transmissibles. Pour aller plus loin, en 2018, les secrétariats de l'Équipe spéciale interorganisations et de l'UNSCN uniront leurs efforts, en particulier pour soutenir la troisième Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles qui sera organisée en 2018 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

23. Les activités décrites plus haut (ainsi que la manifestation mentionnée au titre de l'objectif stratégique 1 – Porter à son maximum la cohérence de la politique ainsi que l'action de sensibilisation menées par le système des Nations Unies en matière

⁴ http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/94384/1/9789241506236_eng.pdf?ua=1.

⁵ <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs394/fr/>.

⁶ WHO NCD Progress Monitor, 2017.

⁷ Le plan de mise en œuvre de l'OMS sur les moyens de mettre fin à l'obésité de l'enfant oriente les responsables politiques sur les actions recommandées pour prévenir et traiter l'obésité de l'enfant. <http://www.who.int/end-childhood-obesity/fr/>.

de nutrition) ont permis aux membres de l'UNSCN de parler d'une seule voix et de présenter des points de vue cohérents sur la nutrition. Elles ont également contribué à recueillir des informations sur les nouvelles avancées de la recherche sur la nutrition et les questions qui pourraient être prises en compte par différents groupes d'universitaires, de centres de connaissances ou même par l'UNSCN.

Nutrition infantile

Les actions menées sur ce thème visent à soutenir le domaine d'action de la Décennie pour la nutrition « Systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains » et « Environnement sûr et favorable à la nutrition pour tous les âges ».

24. Les études réalisées ont mis en exergue l'importance des facteurs intergénérationnels liés à l'état nutritionnel de la mère, mais aussi celle des 1 000 premiers jours de la grossesse et de la petite enfance, qui influencent la santé et le développement tout au long de l'existence. La santé maternelle et l'alimentation des nourrissons sont tous deux fortement tributaires de l'accès à des systèmes de santé, à commencer par l'obtention de soins et de conseils adaptés au sein même de la communauté et la possibilité de donner naissance en toute sécurité dans des centres médicaux. L'environnement sanitaire joue un rôle essentiel dans la mesure où il permet de s'assurer que l'état immunitaire et l'absorption alimentaire ne sont en rien amoindris par des infections, des maladies ou d'autres problèmes intestinaux chroniques.

25. En 2017, l'UNSCN a mené les activités suivantes :

a) Il a publié [L'école, un système pour améliorer la nutrition](#) en s'appuyant sur les connaissances des experts du personnel technique de huit membres de l'UNSCN (AIEA, FAO, FIDA, OMS, PAM, UNICEF, et Bioversity International/IFPRI) avec la contribution d'organismes extérieurs à ceux du système des Nations Unies, dont la Fondation Bill et Melinda Gates, la Global Child Nutrition Foundation, le Partnership for Child Development, la Banque mondiale et Catholic Relief Services. Le document a été d'abord présenté au [Forum mondial sur la nutrition infantile 2017](#), puis à la réunion sur le thème « Alimentation scolaire et nutrition : enseignements tirés et nouvelles perspectives au Brésil » tenue à Johannesburg (novembre) et une nouvelle fois lors du Symposium international sur la biodiversité pour l'alimentation et la nutrition au Brésil (novembre). Il constitue un apport à l'élaboration de cadres techniques destinés aux programmes d'alimentation scolaire, conduite par les organisations ayant leur siège à Rome, la FAO, le FIDA et le PAM.

b) Des discussions cadrées et des séances de réflexion à l'occasion du [3^e congrès international sur la faim cachée](#) (mars).

c) Il a organisé plus de 15 ateliers sur des sujets allant des outils les plus récents de suivi et de contrôle jusqu'aux moyens de s'attaquer à toutes les formes de malnutrition tout au long du cycle de vie lors du [21^e congrès international de nutrition de l'UISN](#) (octobre). L'UNSCN a également organisé le symposium intitulé [le paysage changeant de la nutrition : les implications pour la recherche](#). Les conclusions préliminaires du document de réflexion de l'UNSCN à paraître, « Traitement de la malnutrition aiguë sévère et modérée » (en anglais seulement), ont été présentées lors du symposium OMS/UNICEF.

Autonomisation des femmes

Les actions menées sur ce thème sont transversales et visent à soutenir l'ensemble des domaines d'action relatifs à la Décennie pour la nutrition.

26. Libérer tout le potentiel de populations entières n'est possible que lorsque les femmes, qui sont les plus vulnérables à la malnutrition, sont bien nourries et pleinement soutenues par leurs communautés. Une femme en mesure d'agir, qui a accès aux ressources et qui exerce un contrôle sur ces dernières peut contribuer à une société dont les membres sont en bonne santé et influencer la mesure dans laquelle les ressources, en particulier les aliments, sont allouées au sein du ménage au profit des résultats sur le plan de la santé et de la nutrition de toute la famille. La concrétisation des droits des femmes et leur pleine participation à la vie sociale doivent être au cœur de toute stratégie.

27. Pour contribuer à la réalisation de ce potentiel, l'UNSCN a entrepris les activités suivantes :

a) Il a examiné les facteurs d'équité et de non-discrimination de la bonne nutrition, notamment ceux concernant les femmes et les filles. L'organisation de manifestations de sensibilisation et la diffusion de messages axés sur la [Journée internationale de la femme 2017](#) (mars), la [soixante et unième session de la Commission de la condition de la femme](#) (mars) et le [Forum sur l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition](#) (septembre) pour mieux faire comprendre la façon dont les questions relatives à l'autonomisation économique des femmes évoluent dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

b) Il a activement participé aux côtés d'ONU-Femmes, membre de l'UNSCN, à préparer la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme.

VIII. Objectif stratégique 4 – Promouvoir le partage des connaissances au sein du système des Nations Unies

Les actions menées sur ce thème le sont à l'appui des objectifs stratégiques 1 et 2.

28. Pour suivre l'évolution dans ce domaine, le site Web a été restructuré en novembre 2016. Il donne maintenant accès à un « guichet unique » convivial et moderne qui permet d'échanger des informations sur la nutrition. Le système d'archivage en ligne, riche en contenus, a subi une refonte complète en 2017 pour permettre un accès facile à l'important volume de textes rassemblés au long des 40 ans d'existence de l'UNSCN. L'échange de nouvelles et d'informations sur la nutrition s'est également multiplié grâce aux alertes électroniques et aux lettres d'information trimestrielles envoyées aux personnes qui y souscrivent et à un plus large public par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

29. Pour que le plus grand nombre possible de personnes en prenne connaissance, l'UNSCN traduit ses documents de consultation dans les six langues officielles des Nations Unies. Les contributions aux débats en ligne et à son appel de contributions sont également bienvenues dans toutes ces langues.

30. Dans le cadre de son rôle de mise en commun des connaissances, l'UNSCN a également facilité la mise en place des communautés de pratiques en ligne suivantes : i) AREA Community of Practice en 2017, ii) The Agriculture-Nutrition Community

of Practice, iii) The Nutrition and Climate Change E-group et iv) Nutrition and Noncommunicable Chronic Diseases – un forum de discussion électronique.

IX. Conclusion

31. L'UNSCN vise à assurer la cohérence des politiques menées par les divers organismes des Nations Unies. Il a lancé des directives mondiales en matière de politiques et de programmation dans le domaine de la nutrition, en prenant appui sur les cadres mondiaux et les objectifs stratégiques. L'examen des politiques de ses membres lui a permis de mettre en évidence les synergies et des moyens d'optimiser les ressources disponibles. En s'engageant dans divers processus et en prenant part à diverses plateformes, l'UNSCN a mis au premier plan le défi de la nutrition, un élément essentiel de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et a souligné en particulier les liens avec les divers ODD. Il a donné des orientations au sujet de l'intégration de la nutrition dans le PNUAD, pour garantir une exécution au niveau des pays.

32. L'UNSCN s'attachera à continuer d'encourager la cohérence des politiques et de l'exécution des programmes dans l'ensemble du système des Nations Unies. À cette fin, il élargira sa composition afin de permettre une approche plus complète de la nutrition. Par ailleurs, il renforcera son engagement auprès des organes directeurs de ses membres et continuera de mettre en évidence les liens entre les différents éléments du Programme 2030, et il contribuera aux travaux du HLPF. Avec l'Équipe spéciale interorganisations, l'UNSCN veillera à obtenir de solides résultantes, notamment en ce qui concerne les aspects nutritionnels, lors de la troisième Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui sera organisée en 2018 par l'Assemblée générale des Nations Unies.
